

MAIRIE D'UBRAYE

Réunion du Conseil Municipal

VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025

Relevé des principales décisions

Présents : Maire : Claude Roustan . **Adjoint :** Gérard Occelli **Conseillers_:** Aurélia Munier, Marie Josée Boinega, Christophe Rey, Damien Barral .

1-Conventions déneigement 2025/2026: Le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité, dans le cadre de son renouvellement, de modifier l'intitulé de la convention déneigement avec M. Gérard SELLA. Celle-ci devra être au nom du GAEC les Brebis du Noutari.

Par ailleurs le maire propose de renouveler la convention déneigement avec M.LIONS Stéphane.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité pour le renouvellement des conventions.

2-Remboursement Frais de transport scolaire : Le Maire propose au conseil municipal de renouveler la prise en charge par la commune des frais de transport scolaire, sur présentation du titre de paiement du conseil régional PACA.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

3- Participation financière de la Commune pour un séjour scolaire d'une semaine organisé par l'école primaire d'Annot :

Le Maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier du Directeur de l'école primaire d'Annot sollicitant une aide financière de la commune afin de boucler le montage financier d'un séjour scolaire d'une semaine pour les classes du CP au CM, au centre d'astronomie de St Michel l'Observatoire.

Le conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable de principe pour le versement d'une aide de 500€ à l'école primaire d'Annot .

4- Travaux de réparation de la voie communale « Chemin de Jausniers » :

Le Maire présente au conseil municipal le devis relatif à la réparation de la voie communale « chemin de Jausniers ».

Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité.

5-: Demande de versement du solde du Fonds de concours de la CCAPV : Afin de financer les travaux de réparation de la voie communale « chemin de Jaussiers » le Maire propose au conseil municipal de demander le solde du fonds de concours accordé par la CCAPV, dont une partie a déjà été utilisé.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

6 – Décision Modificative Budget 2025 :

Le Maire propose au conseil municipal d'effectuer un transfert financier au compte 615 213 pour paiement cotisation SIERT et CDG.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

7-: Présentation du rapport d'activité 2024 de la CCAPV: Le Maire présente au conseil municipal les grandes lignes de ce rapport.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

8- Point sur l'avancement du dossier de réalisation de la salle communale et avis dossier de demande de subvention dans le cadre du programme LEADER :

Le Maire informe le conseil municipal de l'état d'avancement de la réalisation de la salle communale :

Afin de rechercher un maximum de financement, le maire propose au conseil municipal de solliciter des fonds Européens, notamment au travers du programme LEADER pour la partie Aménagement et Travaux (hors gros œuvre)

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

9- Questions diverses :

- Le Maire fait part au conseil municipal du prochain départ à la retraite de la secrétaire de Mairie et une possibilité de prolonger de six mois son activité.

La publication du poste au sein de la fonction publique territoriale, au même grade et pour le même nombre d'heures sera effective dès la semaine prochaine.

- Le Maire informe le conseil municipal que la pose de deux bancs publics en bordure du CD 310 , avant le hameau du Touyet a été réalisée. Il remercie M.Henri MICHEL propriétaire des parcelles concernées d'avoir permis cet aménagement.

Claude ROUSTAN
Maire d'UBRAYE